

Annexe 14 : Zones de Répartition des Eaux (Z.R.E.)

Les Zones de Répartition des Eaux (Z.R.E.) sont définies, en application de l'article R.211-71 du Code de l'Environnement, comme des « zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins ».

L'inscription d'une ressource (bassin hydrologique ou système aquifère) en Z.R.E. constitue le moyen d'assurer une gestion plus fine et renforcée des demandes de prélèvements dans cette ressource, en application de la rubrique 1.3.1.0. contenue dans l'article R.214-1 du Code de l'Environnement relatif au régime des procédures d'autorisation et de déclaration sur les prélèvements de la ressource en eau.

Dans les zones classées en Z.R.E., tout prélèvement supérieur ou égal à 8 m³/h dans les eaux souterraines, les eaux de surface et leurs nappes d'accompagnement est soumis à autorisation, à l'exception :

- des prélèvements soumis à une convention relative au débit affecté (art. R.211-73 du CE),
- des prélèvements inférieurs à 1000 m³/an réputés domestiques.

Et, comme dans le cas général, tout prélèvement dans les ressources en eau est soumis à déclaration à l'exception des prélèvements considérés comme domestiques (art. R.214-5 du Code de l'Environnement).

Par cette implication réglementaire, le classement en ZRE permet une connaissance accrue des prélèvements existants et la gestion du régime des procédures d'autorisation / déclaration de la loi sur l'eau (R241 du CE) à l'échelle d'un bassin versant ou d'une entité hydrogéologique en prenant en compte les effets cumulés des autorisations individuelles.

Comme le montre la carte jointe ci-contre issue du site internet du Système d'Information sur l'Eau (SIE) du bassin Rhône-Méditerranée (portail des données sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée) :

- Seule une Z.R.E. est délimitée sur le territoire du département de la Savoie. Il s'agit de la Z.R.E. du territoire du bassin versant de la Leysse et du Sierroz classée par arrêté préfectoral n°2018-374. Elle concerne les eaux superficielles et les eaux souterraines associées.
- **Le territoire de la commune de COURCHEVEL - et donc le site du projet objet du présent dossier - n'est pas localisé dans cette Z.R.E.** (située dans la partie ouest du département de la Savoie).

Source :
Système d'Information sur l'Eau (SIE)
du bassin Rhône-Méditerranée / Eaufrance

Bassin Rhône méditerranée - Classement en Z.R.E.

